Juin 2018



Flash fiscal

DémaTIC : La demande remboursement partiel de la TIC TICPE

Depuis le 1^{er} juin 2018, un nouveau dispositif, appelé DémaTIC, a été mis en place pour demander le remboursement de la TIC TICPE sur le GNR, fioul lourd et gaz naturel.

Pour<u>tout montant de remboursement supérieur à 300 €,</u> la demande doit être dématérialisée. (soit **> à 2674 Litres** de GNR)

Méthode simple et sécurisée engendrant un traitement plus rapide des demandes.



Effectuer la demande de remboursement

Déléguer la demande au Cerfrance Aveyron

> Pour tout montant inférieur à 300€, la demande sous format papier (cerfa №14902) peut encore être réalisée.

CERFRANCE AVEYRON - Service FISCAL Carrefour de l'Agriculture - 12026 RODEZ CEDEX 9 Tél. : 05 65 73 79 60 - Fax : 05 65 73 78 78 aveyron.cerfrance.fr

Date butoir de demande

de remboursement TIC

31/12/2020

TICPE de 2017 :

ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE DE L'AVEYRON Inscrite à l'ordre des Experts Comptables SIRET 312 613 508 00018 – APE 6920Z Association loi 1901



01 Effectuer la demande de remboursement

Préalable

Une adresse mail valide est nécessaire.

Créer son compte sur www.choruspro.gouv.fr

Se connecter au portail <u>www.chorus-</u> <u>pro.gouv.fr</u> et créer son compte. Un mail de validation vous est envoyé pour activer le compte et créer votre mot de passe.

Rattacher l'entreprise à son compte

Pour rattacher une structure professionnelle à son compte, il convient de se positionner sur l'onglet « Mon compte » et « demander un rattachement » en indiquant le numéro SIRET.

Renseigner le RIB

Le RIB doit être renseigné au niveau du compte et attaché en version PDF. Il faut alors le scanner ou le télécharger.

Un guide d'utilisateur pour chaque étape est disponible sur le site choruspro.gouv.fr. Deux assistants utilisateurs sont également mis à disposition.

Gérer ses services

« Ajouter un espace » en cochant « demande de remboursement TIC – Modification ».

A ce niveau, renseigner le Numéro PACAGE de la structure et le type de structure.

Une fois cette opération réalisée, valider Mon Compte et se déconnecter.

Faire la demande de remboursement

Onglet « demande de remboursement TIC » - « saisir une demande ».

Il convient de renseigner le numéro de la facture concernée, la date de livraison, le type de carburant et le volume facturé.

La facture correspondante doit être attachée en pièce jointe.

Suivi du dossier

Le site chorus-pro assure le suivi du traitement de votre demande.

Déléguer la mission au Cerfrance Aveyron

Si vous rencontrez des difficultés ou vous n'avez pas accès à Internet, le Cerfrance propose une mission d'assistance à cette déclaration.



CERFRANCE AVEYRON - Service FISCAL Carrefour de l'Agriculture - 12026 RODEZ CEDEX 9 Tél. : 05 65 73 79 60 - Fax : 05 65 73 78 78 aveyron.cerfrance.fr ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE DE L'AVEYRON Inscrite à l'ordre des Experts Comptables SIRET 312 613 508 00018 - APE 6920Z Association loi 1901